REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 21 août 2025

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de l'économie et de l'emploi (DEE)

Nouvelle stratégie économique cantonale: un cap clair pour assurer la prospérité et l'attractivité du canton

Plus que jamais, les défis économiques se multiplient et s'accélèrent. Pour y répondre, le DEE a élaboré une nouvelle stratégie économique cantonale, qui vient d'être entérinée par le Conseil d'Etat. Elaborée par l'office cantonal de l'économie et de l'innovation (OCEI), en concertation avec 140 représentants de l'économie locale, cette feuille de route marque un tournant dans l'approche de l'action de l'Etat. En effet, si elle a pour objectif de renforcer les secteurs historiques, qui ont fait et continuent de faire la prospérité et la compétitivité de notre canton, elle identifie également trois secteurs d'activités émergents qui présentent un très fort potentiel, notamment en termes de création d'emplois.

Audace, ouverture, diversité et responsabilité

Cette stratégie économique cantonale 2035, dévoilée ce 21 août par la conseillère d'Etat chargée du DEE, Mme Delphine Bachmann, présente une vision claire pour le développement économique de notre canton pour les 10 prochaines années. Elle repose sur quatre principes fondamentaux : l'audace, l'ouverture, la diversité et la responsabilité. Elle permettra ainsi aux entreprises de s'adapter aux grandes transitions de notre époque, de faire face aux incertitudes liées à la situation géopolitique mondiale, tout en leur offrant les conditions nécessaires à leur développement et à leur épanouissement. Cette stratégie vise à maintenir et encore développer la diversité de notre économie, mais aussi à accompagner la transformation des entreprises qui font face à un environnement en constante mutation.

Soutien aux pôles historiques et émergents

La Stratégie économique cantonale 2035 s'articule autour d'un double objectif. Tout d'abord, préserver et renforcer les secteurs historiques qui ont permis de construire Genève: la place financière, l'horlogerie, la bijouterie, la chimie ou encore le négoce de matières premières, essentiels pour la stabilité et l'attractivité de notre canton. Ensuite, trois secteurs d'activités émergents ont été identifiés.

Il s'agit des **sciences de la vie**, des **industries créatives** et de l'**économie numérique**. Ces trois branches présentent un fort potentiel de développement, mais ont besoin d'un soutien ciblé pour franchir un palier décisif et s'intégrer ainsi pleinement et durablement au tissu économique genevois. La nouvelle stratégie économique vise à les aider à passer ce cap en proposant des solutions adaptées à leurs besoins spécifiques, que ce soit en matière d'infrastructures, d'aides financières ponctuelles ou de développement d'écosystèmes

performants.

«Cette nouvelle stratégie nous tourne résolument vers l'avenir, sans renier ce qui fait la richesse du tissu économique genevois: sa diversité, souligne la conseillère d'Etat Delphine Bachmann. Nous allons poursuivre le travail de fond que nous menons pour garantir des conditions optimales aux entreprises genevoises, et notamment à celles des secteurs historiques. En parallèle, je suis convaincue que les trois secteurs émergents ciblés ont le potentiel de participer sur le long terme à la prospérité et à la compétitivité du canton.»

Pour assurer une croissance qualitative à tous les secteurs, la nouvelle stratégie économique définit quatre axes d'actions transversaux :

- **Renforcer et adapter les conditions cadres**, en agissant sur la fiscalité des entreprises mais également en relayant leurs besoins en termes de mobilité, d'infrastructures et d'accès à des surfaces d'activité.
- **Accompagner les entreprises face aux grandes transitions**, en accompagnant leur transformation tant dans le domaine du numérique que de la durabilité, avec, par exemple, un soutien à l'intégration des outils d'intelligence artificielle dans leurs activités.
- **Stimuler l'innovation**, en mettant en œuvre le Plan directeur cantonal de l'innovation, présenté au mois de mars 2025, qui prévoit de doubler les investissements publics et pour lequel un premier projet de loi de 8 millions de francs a été accepté par le Grand Conseil en juin dernier.
- **Doper l'attractivité et la visibilité de Genève**, en faisant mieux connaître les atouts du canton et ce qui le distingue des autres places économies mondiales. Cette stratégie de marketing territorial s'adresse autant aux personnes de la région, qu'aux entreprises et talents étrangers pour les encourager à s'y développer dans un esprit de complémentarité avec les acteurs locaux.

Vaste consultation des milieux concernés

Afin de s'assurer que la stratégie économique cantonale puisse répondre aux besoins réels des entreprises, son élaboration a fait l'objet d'une vaste consultation des milieux concernés. Quelque 140 personnes et entités, tous secteurs confondus, ont ainsi participé à des ateliers et des entretiens lors desquels ils ont pu partager leurs préoccupations, leurs propositions et leurs besoins pour que leurs activités puissent continuer à prospérer à Genève. Les éléments qu'ils ont pu exprimer sont venus nourrir les mesures intégrées au document final.

Une réponse agile aux crises

«Avec cette stratégie, nous avons aussi consolidé une méthode de travail avec des partenaires de terrain fiables, que nous pourrons activer rapidement en cas de crise majeure, a relevé Delphine Bachmann. De plus, les principes fondamentaux que sont l'ouverture, l'audace ou encore la diversité nous permettent une agilité qui va nous permettre de développer différents marchés ou de répondre aux défis qui nous sont posés par l'actualité comme en ce moment, la hausse des droits de douanes.»

La mise en œuvre de la Stratégie économique cantonale 2035 s'appuiera sur un plan d'actions en cours d'élaboration qui sera finalisé d'ici au début de l'année prochaine.

Télécharger la Stratégie économique cantonale 2035: ge.ch/document/strategie-

economique-cantonale-2035

Pour toute information complémentaire pour les médias:

Mme Esther Mamarbachi, porte-parole, esther.mamarbachi@etat.ge.ch, T. +41 78 628 80 08